

**SEANCE AVUC - SERVICES INDUSTRIELS - LE MERCREDI 21 FEVRIER 2018 à 17h30  
DANS LES LOCAUX SIG AUX CHENEVIERS**

**Présents AVUC : Robert PREISIG, Président**

Sylvie et Olivier CORNAZ, Jean-Marc DETTWILER, Martine MERAT, Charles MILLO, Christian SOSSAUER, Lucia SCHENK, Anne et Nicolas VARIDEL.

**Présents SIG :**

**Mathias GORETTA**, responsable projets PôleBio et Cheneviers IV

**Hervé GUINAND**, responsable environnement.

Après les salutations d'usages, la présentation de MM. Goretta et Guinand est faite par projection sur un écran. Les documents de l'exposé pourront être consultés sur le site de l'AVUC, il ne sera donc pas fait mention de leurs contenus dans ce procès-verbal.

Concernant le compostage de Châtillon, **M. GORETTA** rappelle que SIG gère le site depuis 2008, avant cette date, cette tâche incombait à l'Etat.

En réponse à **M. PREISIG**, **M. GORETTA** communique que le bois flotté est récupéré à Génissiat (mieux équipé), broyé sur place et transformé en pelets; il reste en France.

**Campagne OPair :**

**M. PREISIG** s'étonne de la différence des émissions entre les deux fours.

**M. GUINAND** communique que tout dépend de ce qu'on leur donne à incinérer mais ce qui est rassurant c'est que les valeurs des mesures restent inférieures aux normes. Le test implique que les fours soient chargés au maximum alors qu'en temps normal, la charge du four est modulée selon les polluants observés au sortir des cheminées.

Aujourd'hui on est arrivé à la limite des performances, d'où Cheneviers IV.

**Immissions, résultats de la station mobile :**

Il s'agit des résultats 2016 car ceux de 2017 ne sont pas encore disponibles.

**Cheneviers IV :**

Il n'y aura plus de pompages dans le Rhône pour le refroidissement. Des gros ventilateurs qui tourneront à petite vitesse seront installés pour refroidir le site. Il n'y aura PAS DE BRUIT.

Le chantier sera en principe actif de 07h30 à 17h00, sauf opérations ponctuelles. Normalement, les horaires du chantier doivent être respectés; les normes et les contrôles sont plus stricts qu'auparavant.

La démolition se fera en confinement, avec récupération de la poussière; il n'y aura pas d'impact sur l'environnement.

**M. SOSSAUER** demande ce qu'il en est des mâchefers ?

C'est une grande préoccupation; au mieux ils représentent 15% du tonnage, chargés sur des camions pour ensuite trier les métaux ferreux en vue d'une revalorisation. C'est l'Etat qui gère ce dossier.

Séance formelle levée à 19h30. La discussion se poursuit autour d'un verre.